Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2017-470** **24/05/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 11

Objet : Appel à candidature : 11 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) :

- 1 poste de coordinateur d'expertise scientifique – Mission « tabac » (F/H) (agent contractuel – CDI ou titulaire de catégorie A+) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'écotoxicologie/environnement – Biocides/ REACH (F/H) (agent contractuel – CDD) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'efficacité – Biocides (F/H) (agent contractuel – CDD) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (F/H) (agent contractuel – CDD) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste de coordinateur scientifique de dossiers biocides (F/H) (agent contractuel – CDD) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste de chargé de budget (F/H) (agent contractuel – CDI ou titulaire de catégorie A) à Maisons-Alfort (94).

- 1 poste de technicien de laboratoire en virologie (F/H) (agent contractuel – CDD) à Dozulé (14).

- 1 poste de technicien animalier en élevage et expérimentation aviaire (F/H) (agent contractuel – CDI ou titulaire de catégorie B) à Ploufragan(22).

- 1 poste de coordonnateur d'études scientifiques de l'unité Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides – pratiques culturales, phytotoxicité et apparition de résistances (F/H) (agent contractuel – CDI ou titulaire de catégorie A) à Maisons-Alfort (94).

Groupement d'intérêt public « France Vétérinaire International » (GIP FVI) :

1 poste de chargé de mission « Projets de coopération en santé publique et gouvernance sanitaire vétérinaires » (F/H) (titulaire de catégorie A) à Marcy l'Etoile (69).

Parcs nationaux de France :

1 poste de technicien travaux – service développement durable au Parc national des Cévennes (F/H) (catégorie B/B+) à Florac (48).

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER

Date : 12/05/2017

Poste à pourvoir	**Coordinateur d'expertise scientifique – Mission "tabac" (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement, affectation**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des risques (DER)
Mission « tabac », rattachée au directeur DER

La direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel à des comités d'experts spécialisés (CES) et autres collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle fait également appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure certaines missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Missions / contexte

La mission « tabac » a été récemment confiée à l'Anses dans le cadre de l'application de la directive européenne 2014/40/UE. Cette directive et ses textes français de transposition réglementent les dispositions relatives à la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac et des produits connexes (cigarettes électroniques…). Il est fait notamment obligation aux fabricants et importateurs de ces produits de les déclarer préalablement à leur commercialisation sur le marché français. L'Anses a été désignée par le ministère chargé de la santé pour mettre en œuvre la réception des déclarations et notifications, le stockage, le traitement, l'analyse des informations communiquées par les déclarants et les vérifications des mesures d'émissions et des études transmises. Placée sous la responsabilité d'un préfigurateur qui aura vocation à la piloter, cette mission s'insère dans le contexte de l'évaluation des risques liés aux substances chimiques, aux produits de consommation et aux milieux aériens.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du responsable de la mission « tabac », le coordinateur d'expertise scientifique prendra en charge l'animation d'un groupe de travail d'experts spécialisé sur les produits du tabac et produits connexes (cigarettes électroniques et flacons de recharge notamment). Il assurera également le suivi des différents travaux scientifiques initiés par la mission « tabac ». Cela concerne plus précisément les activités suivantes :

Activités

- Coordonner le groupe de travail (GT) « Produits du tabac et du vapotage » rattaché au CES « Évaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation », et à d'autres GT spécifiques le cas échéant ;
- Piloter les travaux d'expertise dans le cadre de saisines en évaluation des risques sanitaires ou d'appuis scientifiques et techniques, en lien avec les autres unités de la DER (évaluation des substances chimiques, risques liés à l'air…) et les CES/GT qu'elles coordonnent ;
- Concevoir et formaliser l'expression du besoin en matière de développement d'outils méthodologiques, d'acquisition de données et de connaissances en appui aux travaux d'expertise, puis assurer le suivi des travaux engagés avec les partenaires internes et externes ;
- Participer aux travaux communautaires relatifs à l'implémentation de la directive et notamment aux tâches confiées à l'Anses dans le cadre de l'action conjointe sur le contrôle du tabac (*Joint Action on Tobacco Control*, 2017-2020).

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une déclaration publique d'intérêts* ;
- Quelques déplacements sont à prévoir (national et étranger).

** Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Minimum BAC+5.
Souhaité : doctorat en sciences (biologie, chimie, santé environnementale, santé publique…), pharmacien, médecin, ingénieur, vétérinaire.

Expériences similaires

- Minimum 5 ans d'expérience dans la coordination de collectifs scientifiques et/ou la gestion de projets complexes dans le domaine de l'évaluation règlementaire des substances chimiques (contaminants, additifs alimentaires, médicaments, REACh, CLP, biocides, intrants du végétal…).

Compétences

- Maîtrise de la méthodologie de l'évaluation des risques ;
- Techniques d'animation de groupe ;
- Gestion de projet et/ou pilotage d'études ;
- Toxicologie règlementaire et construction de valeurs sanitaires de référence ;
- Connaissance des règlements REACh et CLP ;
- Revue bibliographique (notions sur revue systématique, analyse d'incertitude et poids des preuves) ;
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe ;
- Capacités de synthèse et de communication écrite et orale ;
- Anglais courant (lu, écrit, parlé) ;
- Connaissance du cadre juridique et administratif des établissements publics.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 juin 2017

Renseignements sur le poste : Benoît LABARBE (01 49 77 13 09, benoit.labarbe@anses.fr), préfigurateur de la mission

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-058 à :** recrutement@anses.fr

Date : 19/05/2017

Poste à pourvoir	**Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'écotoxicologie/environnement – Biocides/REACH (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 6 mois**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Evaluation des Produits Règlementés
Unité Evaluation Ecotoxicologie Environnement Biocides - Reach

Missions / contexte

La Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision d'autorisation de mise sur le marché.

En ce qui concerne l'évaluation des substances actives et produit biocides, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

La DEPR traite également, seule ou en transversal avec d'autres directions de l'agence, les sollicitations et saisines adressées à l'Anses, ainsi que les autosaisines.

L'Unité Evaluation Ecotoxicologie Environnement Biocides – Reach est chargée de l'évaluation des risques pour l'environnement des substances actives et produits biocides au titre du règlement (CE) 528/2012 ainsi que des substances évaluées dans le cadre du règlement Reach (CE) n°1907/2006.

L'équipe est composée de 7 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique sera en charge, dans le cadre de la réglementation Biocides, d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM ainsi que des dossiers de substances actives au niveau français et européen, dans le domaine de l'écotoxicologie et de l'environnement.

Activités

A ce titre, l'agent devra :

- Evaluer les données scientifiques spécifiques à l'écotoxicologie et à l'environnement figurant dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises.
- Analyser les données disponibles dans la littérature scientifique.
- Rédiger sur cette base un rapport de synthèse en français et/ou en anglais
- Respecter les délais de l'évaluation.
- Contribuer à la rédaction des conclusions de l'évaluation de l'Anses.
- Présenter ses analyses au cours de réunions internes, et auprès des collectifs d'experts.
- Contribuer, dans son domaine d'activité, à la réponse aux saisines et à des projets scientifiques.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 3 minimum
MASTER II, DEA ou diplôme d'ingénieur, doctorat en écotoxicologie ou environnement souhaité

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des risques des substances chimiques, des produits biocides ou phytopharmaceutiques appréciée

Compétences

- Connaissances approfondies sur le fonctionnement des écosystèmes et/ou sur le devenir et le comportement des substances dans l'environnement
- Connaissances réglementaires dans le domaine des produits biocides souhaitées
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe
- Capacités rédactionnelles et aptitudes à la communication orale
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 09 juin 2017

Renseignements sur le poste : Béatrice CHION (beatrice.chion@anses.fr – 01 56 29 18 89)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-059 à :** recrutement@anses.fr

Date : 12/05/2017

Poste à pourvoir	**Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de l'efficacité– Biocides (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 24 mois**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Evaluation des Produits Règlementés
Unité Evaluation de l'Efficacité des Biocides

Missions / contexte

La Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision d'autorisation de mise sur le marché.

En ce qui concerne l'évaluation des substances actives et produit biocides, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

La DEPR traite également, seule ou en transversal avec d'autres directions de l'agence, les sollicitations et saisines adressées à l'Anses, ainsi que les autosaisines.

L'Unité Evaluation de l'Efficacité des Biocides est chargée de l'évaluation de l'efficacité et des effets inacceptables (résistance) des substances actives et produits biocides au titre du règlement (CE) 528/2012.

L'équipe est composée de 4 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique sera en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM ainsi que des dossiers de substances actives au niveau français et européen, dans le domaine de l'efficacité ;

Activités

A ce titre, l'agent devra :

- Evaluer les données scientifiques spécifiques à l'efficacité et aux effets inacceptables (résistance) figurant dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises Biocides.
- Analyser les données disponibles dans la littérature scientifique.
- Rédiger sur cette base un rapport de synthèse en français et/ou en anglais
- Respecter les délais de l'évaluation.
- Contribuer à la rédaction des conclusions de l'évaluation de l'Anses.
- Présenter ses analyses au cours de réunions internes, et auprès des collectifs d'experts.
- Contribuer, dans son domaine d'activité, à la réponse aux saisines et à des projets scientifiques.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac + 3 minimum
BAC + 5 à BAC+8 (MASTER II biologie, vétérinaire, agronome, ..)

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine des produits biocides appréciée

Compétences

- Connaissances scientifiques et/ou techniques (méthodes et normes d'efficacité biocides) en microbiologie, entomologie, nuisibles type rongeurs
- Connaissances réglementaires dans le domaine des produits biocides souhaitées
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe
- Capacités rédactionnelles et aptitudes à la communication orale
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 juin 2017

Renseignements sur le poste : Isabelle ATTIG (isabelle.attig@anses.fr – 01 56 29 52 12**)**

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-060 à :** recrutement@anses.fr

Date : 12/05/2017

Poste à pourvoir	**Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 24 mois**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Evaluation des Produits Règlementés
Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés

Missions / contexte

La Direction Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) met en œuvre les actions de l'Anses en matière d'évaluation des risques pour l'homme, l'animal ou l'environnement, et de l'efficacité pour : les substances actives et produits phytopharmaceutiques, les substances actives et produits biocides, les fertilisants, supports de culture et produits assimilés. Dans ce champ, la DEPR évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de culture, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

La DEPR traite également, seule ou en transversal avec d'autres directions de l'agence, les sollicitations et saisines adressées à l'Anses, ainsi que les autosaisines.

La DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés (CES) dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des risques pour l'homme des substances actives phytopharmaceutiques et biocides lors de leur demande d'approbation au niveau européen, ainsi que des produits phytosanitaires, biocides et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché.

L'équipe est composée de 25 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge, dans le cadre de la réglementation Biocides, d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM ainsi que des dossiers de substances actives au niveau français et européen, dans le domaine de la toxicologie et de l'expologie.

Activités

A ce titre, l'agent devra :

- Evaluer les données scientifiques spécifiques à la toxicologie et à l'exposition des personnes figurant dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures européennes et françaises.
- Analyser les données disponibles dans la littérature scientifique.
- Rédiger sur cette base un rapport de synthèse en français et/ou en anglais
- Respecter les délais de l'évaluation.
- Contribuer à la rédaction des conclusions de l'évaluation de l'Anses.
- Présenter ses analyses au cours de réunions internes, et auprès des collectifs d'experts.
- Contribuer, dans son domaine d'activité, à la réponse aux saisines et à des projets scientifiques.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.
-

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 3 minimum
MASTER II ou DEA (toxicologie), docteur en toxicologie, docteur en médecine vétérinaire, docteur en pharmacie

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de la toxicologie des produits chimiques, phytopharmaceutiques ou biocides appréciée

Compétences

- Connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé, par exemple en toxicologie / expologie (toxicocinétique, établissement de valeurs de référence, toxicologie des mammifères, toxicologie génétique in vitro, utilisation de modèles d'exposition).
- Connaissances réglementaires dans le domaine des produits biocides souhaitées.
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe
- Capacités rédactionnelles et aptitudes à la communication orale
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 juin 2017

Renseignements sur le poste : Chaouki ZEROUALA (ahmed-chaouki.zerouala@anses.fr + 01 49 77 21 23**)**

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-061 à :** recrutement@anses.fr

Date : 12/05/2017

Poste à pourvoir	**Coordinateur scientifique de dossiers biocides (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 24 mois**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Evaluation des Produits Règlementés

Unité Coordination Biocides

Missions / contexte

La Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision d'autorisation de mise sur le marché.

En ce qui concerne l'évaluation des substances actives et produit biocides, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

La DEPR traite également, seule ou en transversal avec d'autres directions de l'agence, les sollicitations et saisines adressées à l'Anses, ainsi que les auto-saisines.

L'unité de Coordination Biocide est chargée d'organiser l'évaluation scientifique des demandes d'approbation de substances actives et d'autorisation de mise sur le marché de produits. Elle s'assure de la cohérence des évaluations, dans le respect des réglementations européennes et nationales.

L'équipe est composée de 8 agents

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, le coordinateur assurera la coordination scientifique et technique des évaluations de dossiers de demandes relatives aux produits biocides.

Activités

- Gérer en mode projet l'instruction scientifique des dossiers
- Assurer la coordination scientifique de l'évaluation des dossiers entre les différentes unités d'évaluation, contrôler la cohérence de l'expertise scientifique et rédiger les conclusions d'évaluation de l'Anses et les rapports de synthèse à partir des contributions des unités d'évaluation de la DEPR.
- Définir, en lien avec le planificateur de l'unité, le calendrier d'évaluation de ces dossiers dans le respect des délais réglementaires.
- Assurer la communication, le suivi et le traitement des dossiers, au niveau des instances d'évaluation internes transversales, du CES, et au niveau de commissions, comités et groupes de travail nationaux et, le cas échéant, européens.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac + 3 minimum
Niveau BAC + 5 (Master 2, DEA ou diplômes d'ingénieur) en chimie, santé ou environnement, docteur en Pharmacie, ou docteur es Sciences

Expériences similaires

- Expérience appréciée dans le domaine des produits phytopharmaceutiques, biocides, ou produits chimiques et en direction de projets

Compétences

- Connaissance de la réglementation dans le domaine des produits biocides ou phytopharmaceutiques souhaitée
- Bonne maîtrise de l'anglais scientifique et technique (écrit et oral)
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité, sens de l'organisation.
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 2 juin 2017

Renseignements sur le poste : Catherine GOURLAY-FRANCÉ
(catherine.gourlay-france@anses.fr – 01 49 77 37 52)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-062 à :** recrutement@anses.fr

Date : 17/05/2017

Poste à pourvoir	**Chargé de budget (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement ou affectation**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction des finances Service de la programmation budgétaire et du contrôle de gestion
Missions / contexte	Dans une logique d'efficience et de développement des synergies, la Direction financière regroupe depuis 2013 les services budgétaires de l'ordonnateur et l'agence comptable. L'agent comptable assure la fonction de directeur financier. Cette direction financière comprend 26 personnes, et est structurée autour de 3 pôles comme suit : - Une agence comptable, qui effectue les opérations financières et comptables de l'établissement ; - Un pôle programmation budgétaire et contrôle de gestion, qui assure le pilotage et le suivi des affaires financières de l'établissement ; - Un pôle qui assure la gestion de l'ensemble des conventions de recettes.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le chargé budgétaire est responsable, sous l'autorité du chef de service, du suivi et du contrôle de l'exécution budgétaire. Son rôle est d'évaluer, prévoir et contrôler les risques financiers de l'agence. Pour ce faire, il produit et analyse les données budgétaires, comptables et financières, conçoit et actualise des instruments de pilotage (tableaux de bord, etc …) à destination des responsables administratifs et financiers des entités ainsi que pour la direction générale.

Il est garant du respect des règles budgétaires et comptables. Il anime le comité des engagements et s'assure du suivi des dépenses de fonctionnement (134 M€) et d'investissement (10 M€). Il participe activement aux dialogues de gestion et notamment aux conférences budgétaires.

Il assure l'interface entre les différents correspondants budgétaires au sein des entités et a un rôle d'appui envers la Direction des achats dans son périmètre d'intervention.

En coordination avec les autres membres de l'équipe, il contribue aux travaux d'analyse des états de restitutions nécessaires au pilotage ainsi qu'aux travaux de consolidation annuels (compte financier).

Enfin, il participe également aux opérations de déploiement du nouveau système d'information budgétaire et comptable mis en production en janvier 2017 (ERP Qualiac) notamment en s'associant aux réflexions sur l'outil et aux tests de recettage.

Activités

- Assurer la bonne exécution du budget de l'établissement.
- Collecter, contrôler et vérifier l'exactitude et la complétude des données.
- Procéder aux mouvements budgétaires nécessaires en cours d'année (mouvements internes et BR).
- Sécuriser le suivi des AE et des CP, notamment dans le cadre des engagements pluriannuels.
- En fin d'exercice budgétaire, coordonner les travaux de fin de gestion.
- Élaborer des outils de gestion et de restitution (tableaux de bord) pour les entités, la direction et les tutelles, les diffuser et les mettre à jour.
- Travailler à la production des documents liés aux budgets de l'établissement (initial et rectificatif) et au compte financier.
- Garantir le respect des procédures et dispositions définies avec les entités
- Apporter un appui et expertise auprès des RAF
- Effectuer l'administration fonctionnelle de l'outil Qualiac et la construction de requêtes.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Minimum BAC +3 - BAC+5 souhaité en gestion administrative et financière

Expériences similaires : Une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire est souhaitée.

Connaissances

- Maîtrise des règles de la gestion budgétaire et comptable publique – GBCP (réglementation, procédures et processus, chaîne des recettes et des dépenses) ;
- Maîtrise des règles de la programmation budgétaire ;
- Connaissance des principes de l'analyse budgétaire et financière ;
- Excellente maîtrise des outils de bureautique Excel, PPT, Word et BO ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- La connaissance de l'outil Qualiac serait un plus.

Compétences

- Rigueur, efficacité, réactivité, autonomie
- Esprit de synthèse et capacité d'analyse et de reporting
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacité d'organisation et de hiérarchisation des priorités
- Sens de la communication en interne comme en externe

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 7 juin 2017

Renseignements sur le poste : Gwenola CHILOUX (gwenola.chiloux@anses.fr- 01 49 77 26 71
Arnaud BOULET (arnaud.boulet@anses.fr- 01 49 77 21 57)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-063 à :** recrutement@anses.fr

Date : 18/05/2017

Poste à pourvoir	**Technicien de laboratoire en virologie (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public de 3 ans**
Localisation	**Dozulé (14)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de pathologie équine de Dozulé -Unité Virologie et Parasitologie (VIPARE)

Missions / contexte

Le laboratoire de pathologie équine de Dozulé contribue à améliorer la santé des chevaux. Il participe, dans son domaine des maladies infectieuses parasitaires bactériennes et virales équines, à l'accomplissement des missions de référence, de recherche, de veille, d'épidémiologie et d'expertise scientifique et technique de l'Agence.
L'unité Virologie et Parasitologie est l'une des 3 unités scientifiques du laboratoire de Dozulé qui partage depuis 2008, avec le laboratoire de Santé Animale de Maisons Alfort, le statut de laboratoire européen de référence (LRUE) pour les maladies équines. Cette unité, composée de 7 agents, est en charge des activités de référence au niveau national (LNR) et Européen (LR-UE) pour 3 maladies virales (AIE, AVE et EHV) et une maladie parasitaire la Dourine. Les missions de l'Unité VIPARE consistent au développement d'outils de diagnostic innovants, à l'étude des interactions hôtes-pathogènes et au développement de nouveaux traitements anti-viraux.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité VIPARE, l'agent recruté aura pour mission principale de mettre en œuvre un protocole technique d'analyse. Il devra participer à l'ensemble des activités de référence (artérite virale, anémie infectieuse, herpès viroses, grippe et dourine) : mise au point de méthodes, réalisation d'essai interlaboratoire d'aptitude (EILA), fourniture de réactifs,

Activités

A ce titre, le futur agent devra :

- Réaliser des analyses immunosérologiques (Test de séroneutralisation, test ELISA, Inhibition de l'hémaglutination, fixation du complément, immunodiffusion en gélose etc…)
- Réaliser des analyses en biologie moléculaire (Clonage, transfection de cellules, transformation de bactérie, extraction d'ARN et d'ADN, PCR, PCR en temps-réel, Northern blot, etc…)
- Assurer la mise en culture et l'entretien de différentes lignées cellulaires
- Assurer l'isolement et la production de virus sur tapis de cellules et sur œufs embryonnés à partir d'organes ou d'écouvillons
- Gérer la production et test de sérums
- Réaliser le marquage en immunohistochimie et immunofluorescence sur coupes d'organes et sur culture cellulaire, etc...
- Participer aux travaux de recherche et d'EST en virologie et parasitologie.
- Participer à l'encadrement de stagiaires
- Travailler sous assurance qualité

Conditions particulières Aucune

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC+2 en biologie (BTS, DUT, etc…) souhaité
Minimum bac

Expériences similaires

- Expérience appréciée dans le domaine de la virologie
- 2 ans d'expériences dans le domaine

Compétences

- Maîtrise de la culture cellulaire
- Maîtrise des techniques classiques de biologie moléculaire (Clonage, Extraction ADN et ARN, PCR)
- Connaissance pratique des techniques de diagnostic sérologique
- Connaissance en virologie
- Rigueur et capacité d'écoute
- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Aptitude à rendre compte, à synthétiser et à rédiger
- Maîtrise des outils bureautiques
- Qualités relationnelles

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 08 juin 2017

Renseignements sur le poste : Monsieur Aymeric HANS - 02 31 79 22 76 - aymeric.hans@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-064 à** recrutement@anses.fr

Date : 18/05/2017

Poste à pourvoir	**Technicien animalier en élevage et expérimentation aviaire (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3 ou agent titulaire de catégorie B**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement ou affectation**
Localisation	**Ploufragan (22)**
Prise de fonction	**Juillet 2017**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de Ploufragan/Plouzané Service d'Élevage et d'Expérimentation Aviaire et Cunicole (SELEAC)
Missions / contexte	Le service est composé de 20 personnes et organisé en trois secteurs. Le secteur concerné par le recrutement est celui de la production de volailles (poules, dindes, canes) à statut microbiologique contrôlé (EOPS) en bâtiments protégés. L'agent pourra être sollicité, si besoin, à travailler dans les deux autres secteurs du service : essais en bâtiments conventionnels d'une part et mise en place et suivi des expérimentations (animaleries A2 et A3 ou isolateurs) d'autre part.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef du service SELEAC et en lien étroit avec le chef du secteur EOPS, l'agent aura en charge les missions de base d'un animalier en élevage et expérimentation animale, à savoir les soins d'élevage (reproducteurs et issus) et observations de routine auprès des animaux, la participation aux prélèvements et manipulations sur les oiseaux (suivi sanitaire et zootechnique), les travaux de nettoyage-désinfection et les opérations de maintenance des installations et d'entretien de 1er niveau.

Activités

A ce titre, l'agent sera :

➢ Impliqué dans les études en
- Assurant l'élevage des reproducteurs et leurs issus : massage et insémination en dindes, incubation, éclosion, sexage, pesées
- Assurant l'alimentation, la gestion du programme lumineux et les soins aux animaux
- Garantissant la surveillance des animaux et les observations diverses les concernant
- Nettoyant et désinfectant des équipements et installations d'élevage
- Réalisant des prélèvements biologiques (sang, environnement) nécessaires au contrôle du statut sanitaire des troupeaux
- Assurant la traçabilité des troupeaux et compte-rendu des activités au responsable de secteur

➢ Impliqué dans la démarche qualité du service.
➢ En relation avec les autres secteurs du service ou des autres services (maintenance-magasin central, fabrication d'aliment etc) et unités du laboratoire (responsables d'études, techniciens chargés des analyses etc).

Conditions particulières

- Travail en atmosphère confinée et protégée avec les contraintes liées à cet emploi (douches – changement de tenues).
- Aptitude à réaliser des tâches physiques (manutention, contention, lavages etc…)
- Gardes de travail à tour de rôle les week-end et jours fériés.
- Ne pas détenir d'oiseaux à titre personnel pour éviter tout risque de contamination.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BTS productions animales ou expérimentation animale ou
Bac Agricole minimum (ou équivalent) avec une expérience réussie dans la conduite autonome en élevages hors sol.

Expériences similaires
- Connaissances générales en productions animales avec une expérience en productions hors sol (volailles ou porc) d'un an minimum
- Une expérience dans la conduite de volailles reproductrices serait un plus

Compétences
- Connaissances de l'aviculture et si possible des volailles reproductrices
- Rigueur et capacité à respecter des règles d'hygiène strictes
- Sens pratique et sens de l'observation
- Capacités d'autonomie, de polyvalence, d'organisation dans le travail et d'initiatives
- Bon relationnel et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude à rendre compte, à synthétiser et, éventuellement, à rédiger
- Pratique des outils informatiques (Word, Excel,)

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 08 juin 2017

Renseignements sur le poste : Alassane KEITA alassane.keita@anses.fr 02 96 01 62 03
Lionel LE MOAL lionel.lemoal@anses.fr 02 96 01 64 14

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-065 à :** recrutement@anses.fr

Date : 18/05/2017

Poste à pourvoir	**Coordonnateur d'études scientifiques de l'unité Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides – pratiques culturales, phytotoxicité et apparition de résistances (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée, détachement ou affectation**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Direction de l'évaluation des risques (DER) / Unité en charge de la phytopharmacovigilance et de l'Observatoire des résidus de pesticides (UPPV-ORP)
Missions / contexte	Dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, le législateur a confié à l'Anses la mise en œuvre d'un dispositif de surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur l'homme, les animaux d'élevage (dont l'abeille domestique), les plantes cultivées, la biodiversité, la faune sauvage, l'eau et le sol, la qualité de l'air et les aliments, ainsi que l'apparition de résistances à ces produits. Ce dispositif est appelé « phytopharmacovigilance ». Il repose sur les informations produites par les réseaux de surveillance et/ou vigilance existants. Composée de 11 agents, l'unité PPV-ORP est chargée d'organiser l'interprétation sanitaire de ces informations, en lien avec les acteurs responsables des réseaux et un groupe d'experts dédié de l'Anses (GT). Les résultats de cette interprétation devront permettre, le cas échéant, de revoir les conditions d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques, en lien avec les activités des Directions de l'évaluation des produits réglementés (DEPR) et des autorisations de mise sur le marché (DAMM).

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous la responsabilité du chef d'unité, le coordonnateur d'études scientifiques est responsable des activités de phytopharmacovigilance concernant la surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur les plantes cultivées : pratiques culturales associées à la protection des plantes, dont le biocontrôle et phénomènes de phytotoxicité. Le coordonnateur sera également responsable du suivi de l'apparition de résistances. A cet effet, il assure les missions décrites ci-dessous.

Activités

- Identifier les réseaux et données intéressants pour la PPV et établir des partenariats pour accéder aux données, notamment en lien avec le Ministère chargé de l'agriculture pour les enquêtes sur les pratiques culturales, la surveillance des effets non intentionnels, etc.
- Organiser ou réaliser leur interprétation sanitaire pour la PPV.
- Proposer et mettre en œuvre des études pour compléter le dispositif de PPV.
- Présenter les travaux devant le GT « phytopharmacovigilance » et les CES ou GT dédiés de l'Agence.
- Rédiger des rapports d'avancement des travaux ou des rapports thématiques.
- Répondre à des appuis scientifiques et techniques ou des saisines notamment des Ministères de tutelle.
- Valoriser scientifiquement des travaux (rédaction de publications scientifiques, posters, interventions orales dans des colloques).
- Assurer la veille scientifique dans son domaine d'activités.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : minimum BAC +3.

Souhaité : Diplôme d'ingénieur en agronomie, doctorat ou master spécialisé en agronomie et protection des plantes,

Expériences similaires

- Expérience dans le domaine de la protection des plantes et de la surveillance de la santé du végétal (phytotoxicité, apparition de résistances).

Compétences

- Maîtrise des méthodes de surveillance de la santé du végétal.
- Maîtrise du domaine des produits phytopharmaceutiques.
- Capacités relationnelles et organisationnelles.
- Capacités rédactionnelles et maîtrise de la communication orale.
- Capacité d'analyses et de synthèse.
- Maitrise et/ou connaissance de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels SAS, R, Stata).
- Rigueur scientifique.
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique (oral et écrit).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 08 juin 2017

Renseignements sur le poste : Mathilde Merlo (mathilde.merlo@anses.fr),
Ohri Yamada (ohri.yamada@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2017-066 à :** recrutement@anses.fr

Groupement d'intérêt public « France Vétérinaire International »

1, avenue Bourgelat, 69 280 MARCY L'ETOILE

Chargé de mission « Projets de coopération en santé publique et gouvernance sanitaire vétérinaires »

N° du poste : ……. (mise à disposition) Catégorie A Susceptible d'être vacant

Cotation 2

Début de mission estimée : septembre 2017

Affectation géographique : Marcy l'Etoile (69, Lyon métropole)

Profil statutaire : CADRE A du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) = ISPV, IPEF, IAE, ...

MISSIONS DE LA STRUCTURE	Le groupement d'intérêt public « France Vétérinaire International » (GIP FVI) est consacré à la promotion, la coordination et la mobilisation de l'offre française d'expertise et de formation vétérinaires à l'international. Les 17 institutions membres qui participent au GIP FVI couvrent la palette de compétences vétérinaires. Ses actions couvrent les domaines de l'ingénierie de l'expertise, de l'ingénierie de formation et de l'offre de formation aux thématiques vétérinaires à l'international. Elles s'organisent selon deux grands volets : les projets de coopération avec des pays partenaires de la France pour le renforcement de compétences dans le domaine de la santé publique et la gouvernance sanitaire vétérinaires d'une part, les actions de formation en présentiel et à distance ainsi que l'appui à la mise en place de dispositifs de formation dans les pays partenaires, d'autre part. Ces actions sont mises en œuvre principalement en Europe de l'Est, Afrique du Nord et Sub-Saharienne, au Moyen-Orient, en Asie. Le siège est à Marcy l'Etoile (69 280), avec 2 antennes (Paris, Montpellier).L'équipe du GIP FVI est constituée de 8 ETP (5,3 ETP cadres et 3 ETP assistants de gestion) dont une partie (6) est mise à disposition du GIP par le MAAF. Dans le cadre des projets de coopération pour le renforcement de compétences, l'équipe du GIP mobilise environ 250 experts court-terme (1 à 2 semaines) pour environ 300 missions annuelles, ainsi que quelques permanents résidents ou non dans les pays d'exécution des projets (chefs de projets, conseillers résidents, assistants) et organise l'accueil de délégations étrangères. Le portefeuille annuel d'une quarantaine de projets gérés par l'équipe de FVI et dont le financement est d'ampleur très variable (de 10 k€ à 1M€/an) et exclusivement consacré à la mobilisation de l'expertise (pas d'investissement) représente en moyenne 2 millions d'euros par an. Un accord de partenariat spécifique entre FVI et l'un de ses membres, le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad), concerne le fonctionnement d'une équipe mixte Cirad-FVI de formation en élevage et médecine vétérinaires en régions chaudes, à Montpellier, constituée de 7 personnels Cirad et conduite par un cadre de FVI (fonctionnement de l'équipe pris en charge par le Cirad).
OBJECTIFS DU POSTE	Le titulaire du poste est, sous l'autorité du directeur de FVI et dans le champ de compétence qui lui est confié, chargé de l'identification d'opportunités de projets, de l'élaboration des offres et de leur présentation, ainsi que, lorsque l'offre est remportée, du suivi de la mise en œuvre des projets de coopération dans lesquels sont mobilisés des experts issus des différents membres de FVI. Son champ de compétence peut-être géographique (une région du monde comme, par exemple, méditerranée et moyen orient), méthodologique (un type de projet, comme par exemple les jumelages entre services vétérinaires), thématique (les dispositifs de formation), ou encore une combinaison des trois.
DESCRIPTIF DES ACTIVITES	La responsabilité du titulaire concerne : - la veille internationale et l'identification d'opportunités de projets correspondants au savoir-faire, à l'objet social de FVI, et à la stratégie des membres de FVI et notamment celle du MAAF ; - la sélection d'experts volontaires et le montage d'une offre, généralement dans le cadre d'un consortium avec d'autres opérateurs (bureaux d'études ou institutions partenaires) français ou étrangers, dont il lui revient d'identifier la composition ; la présentation de l'offre au bailleur de fonds et, en cas de succès : - la préparation du contrat d'exécution du projet dans tous ses aspects : techniques, administratifs, comptables et financiers ; - le pilotage de la mise en œuvre du projet, en relation étroite avec l'institution du pays bénéficiaire, les partenaires du consortium, les personnels permanents (chef

<table>
<tr><td></td><td>de projet, conseillers résidents de jumelage, assistants) et les experts mobilisés chez les membres de FVI et, le cas échéant chez les membres du consortium lorsque FVI est en position de leader du consortium ; la participation aux comités de pilotage du projet ;
- le suivi administratif, contractuel, comptable et financier du projet, avec l'aide d'un assistant de gestion de l'équipe de FVI, la supervision des comptes rendus techniques et financiers du projet ; il est également chargé d'organiser l'audit externe (comptable ou/et technique) de projets par les cabinets mandatés par le bailleur de fonds.
Son portefeuille de projets représente une dizaine d'opérations. La qualité du pilotage de projets repose sur :
- une compréhension des contraintes financières, budgétaires et de comptabilité publique, qui peut s'acquérir rapidement au contact des autres agents de FVI ;
- une attention portée aux enjeux techniques, politiques et financiers et à la responsabilité endossée par FVI dans la signature d'un contrat d'exécution avec un bailleur de fonds ;
- une relation « managériale » avec une centaine d'experts qui constitue un point particulièrement important, pour apprécier avec eux leurs compétences mobilisables dans le cadre international, leur adaptation à un contexte culturel différent du contexte professionnel habituel, les modalités pratiques de réalisation de la mission pour l'obtention du résultat attendu, les conditions de rémunération, etc.
Il travaille en lien étroit avec les autres agents de l'équipe FVI et participe aux activités transversales de l'équipe :
- définition de stratégie, de la communication et des actions de « lobbying » ;
- maintien des relations institutionnelles, contractuelles et opérationnelles avec les membres du GIP FVI, les services compétents des pays bénéficiaires de projets, les opérateurs partenaires, le réseau d'experts, etc. ;
- rapports d'activité techniques et financiers pour les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale du GIP FVI ; etc.

Déplacements à l'étranger ainsi qu'à Paris ou Lyon et Montpellier.</td></tr>
<tr><td>CHAMP RELATIONNEL DU POSTE</td><td>Membres du GIP FVI : Etat (CGAAER, DGPE, DGAL et DGER du MAAF ; DGM du MAEDI), autres membres publics (ADILVA ; ANSES ; CIRAD ; ENVA ; VetAgro Sup ; Oniris ; ENVT ; INFOMA), membres privés (CVPFI ; AVSF ; SIMV ; Institut de l'Elevage) et leurs experts ; partenaires nationaux et internationaux institutionnels (FAO, Com. Européenne, Pays tiers, …) ou privés (bureaux d'études, cocontractants de consortium, …).</td></tr>
<tr><td>COMPETENCES LIEES AU POSTE</td><td><table><tr><th>SAVOIRS</th><th>SAVOIR-FAIRE</th></tr><tr><td>- maîtrise de l'anglais nécessaire ;
- pratique de l'espagnol bienvenue ;
- capacité rédactionnelle et réactivité pour les réponses aux appels d'offres ;
- souhaité : connaissance des techniques de formation des adultes et de formation à distance.</td><td>- aptitude prononcée pour le travail en équipe et la communication ; aptitude affirmée pour les relations avec membres et partenaires de FVI ;
- capacité d'innovation et autonomie ; maîtrise des outils informatiques courants ;
- expérience de la négociation avec des partenaires internationaux ;
- souhaité : expérience de coopération internationale</td></tr></table></td></tr>
<tr><td>MODALITES DE CANDIDATURE</td><td>Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV actualisé et d'une lettre de motivation à contact@fvi-atf.org avant le 23 juin 2017</td></tr>
<tr><td>CONTACTS</td><td>Olivier FAUGERE, Directeur du GIP-FVI, 1 av. Bourgelat, 69 280 Marcy l'Etoile.
Tél : 04.78.25.45 – courriel : olivier.faugere@fvi-atf.org

Marie Frédérique PARANT, Directrice adjointe du GIP-FVI, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. 01.49.55.60.94 – Courriel : marie-frederique.parant@fvi-atf.org</td></tr>
<tr><td>Pour en savoir plus</td><td>http://www.france-vet-international.org http://formation-elevage-suds.cirad.fr</td></tr>
</table>

Parc national des Cévennes

Appel à candidature
Technicien(ne) Travaux / Service Développement durable

Poste de catégorie B / B+

Poste ouvert à pourvoir dès que possible.

- **priorité aux fonctionnaires**, agents titulaires de catégorie B ou B+ de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1er janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m^2 de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Le Parc national abrite une population de plus de 63 500 habitants. Leur répartition est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le Parc connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le cœur abrite environ 700 habitants permanents, population qui triple en période estivale sur 55 communes. Il compte 250 lieux-dits habités, 50 pouvant potentiellement être restaurés et plus d'un millier de bâtiments traditionnels d'origine agricole, certains en usage, la plupart abandonnés. Ce patrimoine exceptionnel, typique d'une longue tradition agricole du sud Lozère et des Cévennes gardoises, a été principalement façonné à partir de trois roches : le granite, le schiste et le calcaire.

Le patrimoine architectural du Parc national est protégé par une réglementation unique en France : d'une part le décret du Parc national qui fixe, notamment, le régime d'autorisation de restauration, de construction et de travaux dans le cœur du parc ; d'autre part des modalités de préconisations architecturales et paysagères. Ces « règles d'esthétiques ou art de bâtir dans le cœur » explicitent les volumes et les formes à préserver ou imiter, les matériaux à utiliser, la manière d'implanter les ouvrages linéaires ou ponctuels tels que les routes et les chemins agricoles ou forestiers, les antennes téléphoniques, etc.

L'objectif de cette réglementation est double : faire en sorte que les bâtiments restaurés conservent leur aspect originel et que les ouvrages divers préservent le caractère du paysage. L'un des enjeux des années à venir est de poursuivre la préservation de ce bâti remarquable tout en l'adaptant à deux exigences de la vie moderne : le confort et l'économie d'énergie.

Positionnement du poste au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac (siège) et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de technicien(ne) Travaux est à pourvoir au sein du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage du service Développement durable.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac Trois-Rivières**.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectés à des massifs.

Il est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Architecture-Urbanisme-Paysage** est chargé de la définition, de la mise en œuvre de la politique architecturale et urbaine, et de la préservation des paysages. Il gère également les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Piloté par la chef de service, il rassemble trois architectes, un chargé de mission Urbanisme et Paysage, un technicien Patrimoine immobilier.

Dans son domaine, il est notamment chargé de l'application de la réglementation en cœur de parc.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique de la chef de service, le technicien Travaux travaille sur l'ensemble des 4 massifs du Parc national.

Il est chargé sur chaque massif, sous le contrôle de la chef de service :

- de l'instruction administrative des demandes de travaux (routes et chemins, adductions d'eau potable, réseaux secs de téléphonies et d'électricité…) dans le cœur du Parc national : surveillance des délais, rédaction des synthèses des avis des services pour les référents du conseil scientifique du PNC, conseils et suivis techniques avec les pétitionnaires…,
- de la rédaction des arrêtés et avis conformes à la signature de la directrice de l'établissement,
- d'assurer le suivi des travaux et éventuellement les démarches de police administrative.

A compter de mai 2018 (départ en retraite du technicien Patrimoine immobilier), il prendra en charge tout ou partie de la gestion du patrimoine immobilier de l'établissement en lien avec la régie technique :

- la gestion courante des propriétés de l'établissement sur les massifs,
- en tant que de besoin et selon compétences, un appui aux chargés de mission Architecture et Travaux pour le suivi des programmes immobiliers de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage,
- il participe en tant que de besoin aux réunions du service Développement durable et aux réunions de massif,
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents des massifs et veille à la bonne circulation des informations,
- il travaille en étroite collaboration avec les autres services et notamment le secrétariat général pour la gestion de l'immobilier.

Poste avec une forte composante de terrain, d'autonomie, de conception spatiale et technique, de suivi de chantier. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Compétences recherchées

- Expertise en travaux publics et en bâtiment et bonnes connaissances du dessin, et de la construction en général (métré, étude de prix…),
- Pratique des logiciels de bureautique et de SIG,
- Notions sur le droit de l'urbanisme et de l'administration du droit des sols,
- Bonne connaissance du monde rural,
- Sensibilité à l'environnement et à la protection de la nature,
- Goût du contact, aisance relationnelle et de la négociation,
- Bonnes capacités rédactionnelles et aptitude au travail en équipe,
- Grande rigueur dans l'organisation et esprit d'initiative et de créativité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Expérience professionnelle de 6 ans minimum,
- Expérience de conduite et de coordination (OPC) de chantier dans les domaines des travaux publics et du bâtiment,
- Priorité aux titulaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation,
- Permis de conduire B,
- Diplôme type géomètre, économiste du bâtiment, BTS travaux

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, un dossier technique personnel (« book »), ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le 16 juin 2017 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
 Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le vendredi 23 juin 2017**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Marie-Hélène GRAVIER, chef de service Développement durable,
04 66 49 53 69 – marie-helene.gravier@cevennes-parcnational.fr
ou
Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr